Le Secrétaire général du Département politique fédéral

Confidentiel

4.B.15.21. Pol.

Voyage en Pologne, Finlande et Suède du 8 au 23 septembre 1969

La Pologne avait organisé en 1967 une exposition d'art à La Chauxde-Fonds et au Locle. M. Bierecki, alors Vice-Ministre des affaires étrangères, était venu l'inaugurer. A cette occasion, il me dit qu'il serait heureux de m'accueillir à son tour en Pologne. Cette invitation me fut confirmée officiellement quelques semaines plus tard par l'Ambassadeur de Pologne à Berne. J'y répondis d'abord évasivement. Elle me fut renouvelée de façon plus pressante en juin 1968 lorsque nous reçûmes à Berne la visite de M. Wolniak, Vice-Ministre des affaires étrangères. Comme cela m'intéressait de revoir la Pologne que je connaissais d'avant guerre, je l'acceptai, avec l'autorisation du Chef du Département, pour le mois de septembre 1968. Entre-temps survint l'intervention armée en Tchécoslovaquie des pays du Pacte de Varsovie. Je fis aussitôt savoir à l'Ambassadeur de Pologne que dans ces circonstances j'ajournais mon voyage. A la fin du printemps 1969, les Polonais revinrent à la charge et lorsque M. Winiewicz, Premier Vice-Ministre des affaires étrangères, nous rendit visite à Berne en juin, à l'issue de la réunion de la Commission économique pour l'Europe, il répéta encore une fois l'invitation de son Gouvernement. Après avoir examiné au Département le pour et le contre, nous sommes arrivés à la conclusion qu'un refus ne serait pas opportun. Différents pays occidentaux (Belgique, Pays-Bas, etc.) avaient en effet repris avec la Pologne leurs échanges de visites suspendus après les événements de Tchécoslovaquie. D'autre part, il n'était pas inutile d'apprendre de façon plus détaillée de quelle manière la Pologne envisageait la Conférence sur la sécurité européenne, dont elle était l'un des principaux



protagonistes. Ainsi, les dates de mon séjour en Pologne furent fixées du 8 au 14 septembre. Pour compléter mon voyage d'information, je me rendis ensuite en Finlande où je demeurai du 14 au 20 septembre, puis à Stockholm où je suis resté du 20 au 23 septembre. Ci-joint le programme de ces visites ainsi que le compte-rendu de mes entretiens avec les dirigeants des Ministères des affaires étrangères des trois pays. Dans le présent rapport, je me bornerai à consigner quelques impressions générales.

Lorsqu'on parcourt les pays voisins de l'URSS, l'emprise russe se fait fortement sentir bien qu'elle ne se manifeste pas pour le voyageur d'une façon visible. Ces pays doivent s'en accommoder tout en cherchant à la limiter dans la mesure du possible, car ils n'ont guère d'autre alternative. Cet accommodement se fait naturellement différemment en Pologne et en Finlande.

La Pologne appartient au bloc communiste. Ses dirigeants ont été formés à Moscou. La plupart des personnalités que j'ai rencontrées ont combattu dans l'armée de libération polonaise intégrée dans l'armée soviétique. Entre ses deux ennemis héréditaires, la Pologne d'aujourd'hui a choisi l'alliance de l'un contre l'autre. Car le danger allemand l'obsède. Il est mis en évidence à chaque occasion. Celles-ci ne manquent pas lorsqu'on passe de Varsovie à Danzig et de Danzig à Auschwitz. La Pologne pense donc que l'aide de l'Union soviétique lui est indispensable. Mais en même temps, elle ne veut pas étouffer sous son étreinte. Elle aimerait la desserrer. C'est la raison pour laquelle elle tient à développer ses contacts et ses échanges avec l'Ouest. C'est aussi la raison pour laquelle elle pousse à une Conférence sur la sécurité européenne. Elle en attend, d'une façon confuse d'ailleurs, une réglementation qui la mettrait à la fois à l'abri d'un nouvel expansionisme germanique et d'une trop complète dépendance de l'URSS. L'esquisse que nous a faite le Vice-Ministre Viniewicz du traité sur lequel pourrait, selon lui, déboucher la conférence reflète cette double aspiration. Si mes interlocuteurs étaient prolixes lorsqu'ils parlaient de leurs craintes de l'Allemagne, ils étaient plus réservés au sujet de l'URSS. Ils ont néanmoins reconnu que les sentiments antirusses demeuraient très forts dans les vieilles générations; ils seraient moindres dans les nouvelles.

Vis-à-vis de l'Union soviétique, les hommes au pouvoir veulent tourner la page. Ils n'élèvent aucune revendication sur les territoires cédés à l'URSS. Ils ne remettront pas en question les frontières orientales, ils les considèrent définitives comme les frontières occidentales. Ils comparent leur position à l'Est à celle de la France en Algérie: ils ont dû passer par un processus de décolonisation pénible mais inévitable. Ils estiment que le pays y a gagné en cohésion. Ils entretiennent néanmoins un culte de la mémoire de Kosciuszko. Son coeur est exposé dans une sorte de chapelle ardente installée dans le musée de Varsovie et où défilent toutes les écoles du pays; son monument à Cracovie est également un but de pèlerinage. Tous les témoins de l'histoire polonaise ont été restaurés et sont entretenus avec soin. Il y a une volonté manifeste d'affirmer l'individualité polonaise. Mes interlocuteurs étaient visiblement mal à l'aise lorsque j'abordais avec eux le sujet de l'intervention en Tchécoslovaquie et celui des mesures prises à l'encontre des juifs. Ils tentaient avec maladresse et sans grande conviction de justifier leur attitude.

La Finlande se trouve dans une position difficile à laquelle elle s'efforce de faire face non sans habileté. Sa politique de "neutralité" est étroitement contrôlée par Moscou qui la tolère dans la mesure où elle ne porte pas atteinte à des intérêts russe. En outre, la Finlande doit satisfaire à certaines exigences: achats de Migs, d'une centrale nucléaire soviétique, etc. Mais elle a réussi à éviter une complète satellisation. L'Union soviétique a pour elle de la considération. M. Karjalainen se trouvait à l'assemblée des Nations Unies à New-York et je ne l'ai pas rencontré. J'ai aperçu le Président

Kekkonen à l'ouverture de la Foire d'Helsinki et j'ai pu m'entretenir un instant avec M. Teir, Ninistre du Commerce. Mais c'est surtout avec M. Vanamo, Secrétaire d'Etat au Ministère des affaires étrangères, que j'ai pu avoir des échanges de vues. J'ai également eu des contacts avec des personnalités de l'industrie, de l'université et des beauxarts. Une excursion à Kuopio, où j'ai été reçu par les autorités municipales, m'a enfin permis de me faire une idée des conditions d'existence dans une ville de l'intérieur.

Ce qui m'a particulièrement frappé sont les réalisations remarquables dans le domaine de l'urbanisme. On sent un puissant effort pour préparer l'avenir du pays en dotant celui-ci d'écoles, de bibliothèques, de théâtres, de centres de logement qui pourraient servir de modèles à des pays disposant de moyens beaucoup plus importants. L'architecture finlandaise est aujourd'hui l'une des plus avancées du monde et l'une des plus intéressantes.

La simplicité et la calme assurance avec lesquelles les Finlandais abordent leurs problèmes frappent le visiteur. A Stockholm,
les Suédois utilisent volontiers un ton protecteur à l'égard de leurs
voisins et anciens sujets. Ceux-ci ne donnent cependant pas du tout
l'impression de gens apeurés attendant leur salut du bouclier suédois.
Ce sont des hommes courageux qui ne songent pas à remettre leur destin entre les mains de tiers mais qui sont bien déterminés à le garder entre les leurs. Cette attitude générale explique leur réticence
à l'égard du NORDEK. Un marché nordique, disent-ils, est trop limité
pour être intéressant. Mais à cela s'ajoute, m'a-t-il semblé, la
méfiance que leur inspire une organisation sous leadership suédois.

La Foire d'Helsinki offre un échantillonnage complet de la production finlandaise. Celle-ci est maintenant assez diversifiée mais, sauf dans quelques spécialités, d'une qualité médiocre. La présentation des objets laisse beaucoup à désirer. L'écart avec nos foires est considérable. En Suède, mes entretiens avec le Ministère des affaires étrangères ont été plus décontractés que ceux de Berne lors de la visite du Premier Ministre Erlander. Comme l'intégration venait d'être traitée par M. Jolles avec M. von Sydow et M. Ryding, mes conversations ont plutôt porté sur d'autres questions internationales. L'orientation politique de la Suède, sous la poussée de son opinion publique, est nettement à gauche. C'est-à-dire que les Suédois regardent beaucoup plus que nous vers l'Est et les pays communistes. Cette tendance va s'accentuer encore avec l'accession de M. Palme au poste de Premier Ministre. Les Suédois chercheront davantage encore à être les neutres du monde communiste. Dans les années à venir, nous risquons donc d'être souvent sur une ligne différente de celle des Suédois. Je préconiserais cependant que nous poursuivions avec eux des échanges de vues réguliers non seulement dans des domaines économiques et techniques mais aussi politiques.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans remercier nos ambassadeurs dans les trois pays que j'ai parcourus. Grâce à eux, j'ai rapporté un maximum d'impressions. Mon voyage a été non seulement rendu très agréable par leur charmant accueil, mais aussi extrêmement intéressant parce qu'il était parfaitement organisé.

Micheli -

annexes:

3 programmes

4 résumés d'entretiens

25.9.1969 MC/je

annexe l

PROGRAMME

de la visite en Pologne de M. Pierre Micheli

LUNDI, 8 septembre 1969

17.45 - Arrivée à l'aéroport international.

Départ pour la résidence.

MARDI, 9 septembre 1969

- 10.00 Visite à M. Jedrychowski, Ministre des affaires étrangères.
- 11.30 Entretien avec le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Winiewicz.
 - Déjeuner intime à la résidence.
- 15.30 Visite du Musée National.
- 20.00 Dîner offert par le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Winiewicz, rue Foksal.

MERCREDI, 10 septembre

- 9.00 Départ par avion pour Gdansk.
- 10.05 Arrivée à Gdansk et départ pour l'Hôtel.
- 11.00 Visite de la vieille ville de Gdansk et du Chantier Naval.
- 15.00 Départ pour Sopot et Déjeuner offert par le Vice-Président du Présidium du Conseil National de la Voïvodie et Madame Henryk Slierowski au Grand Hôtel.
- 16.30 Visite de Gdynia.
- 20.00 Dîner à Sopot offert par le Président du Conseil National de Gdansk et Mme Tadeusz Bejm (Grand Hôtel à Sopot).

JEUDI, 11 septembre

- 9.00 Visite de la cathédrale d'Oliwa et concert d'orgues; Visite du théâtre de verdure et de quartiers modernes d'habitations.
- 11.55 Départ pour Cracovie.
- 13.20 Arrivée à Cracovie et départ pour l'Hôtel Cracovia.
 - Déjeuner à l'Hôtel.
- 16.00 Visite au Château Royal de Wawel, du Collegium Maius, de la Place du Marché et du Rétable de Wit Stwosz.
- 20.00 Dîner offert par le Président du Conseil National de la ville de Cracovie et Mme Jerzy Pekala (restaurant "U Wierzynka").

VENDREDI, 12 septembre

- 9.30 Visite extérieure du complexe sidérurgique de Nowa Huta et des quartiers d'habitation.
- 10.00 Visite à Auschwitz-Birkenau; dépôt de fleurs au mur des fusillés et au Monument international en mémoire des victimes du camp.
- 15.00 Déjeuner à l'Hôtel.
- 16.20 Départ par avion pour Varsovie.
- 18.00 Entretien avec le journaliste suisse Hartig.
- 20.00 Dîner offert par l'Ambassadeur de Suisse et Madame Pascal Frochaux.

SAMEDI, 13 septembre

- 9.00 Visite au Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Wolniak.
- 9.30 Visite au Vice-Président de la Commission de Planification, M. Trampczynski.
- 10.30 Visite de Varsovie en compagnie de l'architecte de la ville et visite des Palais de Wilanow et Lazienki.
 - Déjeuner intime.

- 17.00 Visite à la résidence de M. Gajewski (ancien Ambassadeur).
- 19.30 Concert à la Salle de la Filharmonia Narodowa (KAMERALNA) par l'orchestre de chambre de Brescia-Bergamo, sous la direction d'Agostino Orizio.

DIMANCHE, 14 septembre

- 10.00 Départ pour Zelazowa Wola, maison natale de Chopin.
- 10.50 Visite de la maison.
- 11.00 Récital de piano par Regina Smendzianka, ler prix Chopin.
- 13.30 Déjeuner offert par l'Ambassadeur de Suisse et Mme Frochaux à Jablonna pour prendre congé.
- 17.25 Départ par avion pour Helsinki.

PROGRAMME PRIVE DE MADAME MICHELI, MARDI, 9 septembre

- 10.00 Visite de l'Institut de l'Esthétique industrielle.
- 11.00 Ecole enfantine Trojdena.

annexe 2

Programme de la visite en Finlande de M. Pierre Micheli

Dimanche 14 septembre 1969

Arrivée à Helsinki à 21h30

Lundi 15 septembre 1969

Visite de la ville et des environs

Mardi 16 septembre 1969

Visite de Kuopio

Marcredi 17 septembre 1969

Excursion dans l'archipel d'Helsinki avec M. Jorma Vanamo, Secrétaire d'Etat au Ministère des affaires étrangères, à bord du bateau du Directeur général de la FINNAIR

Diner offert par M. Vanamo

Jeudi 18 septembre 1969

Entretien avec M. Vanamo au Ministère des affaires étrangères Déjeuner offert par M. Jean-Jacques de Tribolet Ambassadeur de Suisse

Visite des nouveaux quartiers d'Helsinki

Vendredi 19 septembre 1969

Inauguration de la Foire d'Helsinki par M. Kekkonen, Président de la République finlandaise

Réception offert par le Ministre du Commerce

Samedi 20 septembre 1969

Départ pour Stockholm

Programme de la visite en Suède de M. Pierre Micheli

Samedi 20 septembre 1969

Visite de la ville de Stockholm

Dimanche 21 septembre 1969

Excursion à Upsala

Lundi 22 septembre 1969

Déjeuner offert par le Ministère des affaires étrangères, auquel prirent part, du côté suédois:

- M. Ryding, Sous-Secrétaire général
- le Comte Wachtmeister, Directeur politique
- M. Giron, adjoint du Comte Wachtmeister

Dîner offert par M. René Fässler, Ambassadeur de Suisse, auquel prirent part, du côté suédois, entre autres:

- M. Jödahl, Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères
- le Comte Wachtmeister
- M. Giron
- M. Blix, Jurisconsulte du Ministère des affaires étrangères

Mardi 23 septembre 1969

Retour en Suisse

Résumé de l'entretien de M. l'Ambassadeur Micheli avec le Ministre des affaires étrangères de Pologne, M. Jedrychowski, le 9 septembre 1969 à 10.00 heures.

Sont présents à l'entretien:

- a) du côté polonais:

 le Ministre des affaires étrangères M. Jedrychowski,

 le Vice-Ministre des affaires étrangères M. Winiewicz,

 l'Ambassadeur Jan Druto,

 un interprète.
- b) du côté suisse: l'Ambassadeur Micheli, Secrétaire général du Département politique l'Ambassadeur Frochaux.

Après les souhaits de bienvenue le Ministre Jedrychowski fait un bref exposé historique sur l'environnement politique de la Pologne avant 1939. Il évoque le régime des alliances, la situation particulière de l'URSS, la guerre douanière de l'Allemagne, le révisionnisme slave, la politique du Colonel Beck, le problème des minorités, le conflit frontalier avec la Tchécoslovaquie, l'annexion des Sudètes par l'Allemagne, la conférence de Munich, l'attitude anti-polonaise des Slovaques et des Tchèques et l'absence de toutes relations avec la Lituanie jusqu'en 1938. Il passe ensuite à un examen de la situation actuelle vue sous l'angle polonais.

1. Les raisons de l'inquiétude polonaise.

Alors que jusqu'en 1939 la situation à toutes ses frontières était des plus fragile, la Pologne se réjouit aujourd'hui de ne compter comme voisins que des pays amis et alliés. La DDR a reconnu par un traité la frontière de l'Oder-Neisse. Si aujourd'hui la Pologne ne se sent pas directement et immédiatement menacée par la République Fédérale d'Allemagne, l'évolution analysée à la lumière de l'histoire lui laisse cependant quelques inquiétudes.

La RFA ne paraît pas dans l'état actuel, favorable à une reconnaissance du statu quo; elle se retranche derrière des réserves juridiques et formelles c'est-à-dire qu'elle invoque l'absence d'un traité de paix pour ne pas se prononcer. Ceci peut laisser supposer certaines arrière-pensées révisionnistes. L'inquiétude polonaise est due également:

- à l'existence d'un parti néo-naziste NDP qui comptera 40 à 50 sièges au Parlement et dont on ne sait pas très bien qui finance sa propagande. Il s'agit vraisemblablement d'industriels, d'éléments nationalistes et d'anciens Nazis. Si ce parti ne représente pas une menace directe, il reflète tout de même une tendance dans ce sens;
- à la présence au sein de la coalition gouvernementale et parlementaire d'une certaine tendance révisionniste;
- au fait que la RFA cherche à devenir la plus grande force économique et militaire en Europe de l'Ouest. Elle compte 12 divisions et 3 brigades qui peuvent être transformées en 24 divisions blindées dotées d'un matériel moderne adaptable très rapidement à l'usage d'engins atomiques.

L'Allemand a toutes les qualités d'un peuple pacifique et travailleur. La preuve en est le comportement de la DDR avec laquelle la Pologne collabore étroitement dans un climat de confiance mutuelle. La Pologne tient à soutenir les tendances pacifiques en Allemagne de l'Ouest car elle sait que les travailleurs désirent la collaboration et qu'il n'existe pas chez eux de ressentiment nationaliste. D'où la proposition de M. Gomulka du 17 mai tendant à obtenir de la RFA avant tout un traité sur la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse; d'où aussi la volonté de la Pologne d'établir avec elle des rapports de coopération économique, scientifique et industriel pour déboucher ensuite sur des relations tripartites RFA, DDR et Pologne. La RFA doit être amenée à reconnaître

comme définitive la situation issue de la guerre. Il en va finalement de la sécurité de tous les pays d'Europe.

L'Ambassadeur Micheli répond qu'en Suisse on n'a pas le sentiment que la NPD puisse constituer un danger. Des changements peuvent certes intervenir éventuellement après les élections; nous ne sommes toutefois pas pessimistes, les éléments dominants en Allemagne étant contre la guerre.

La politique de la Pologne tend à éviter toute attaque surprise venant de l'Ouest. Elle est prête à discuter à tout moment avec la RFA, mais celle-ci n'a pas répondu à ses avances. Le plan Rapacki lui avait été soumis par l'intermédiaire de la Suède et les propositions Gomulka par l'intermédiaire des Ambassadeurs respectifs à New Delhi. La Pologne se pose la question de savoir quel est en définitive le rôle que la RFA compte jouer en Europe. Le Japon pose lui aussi quelques points d'interrogation. S'il est devenu une grande puissance économique il n'est pas encore une puissance militaire, bien qu'il fasse aujourd'hui quelques efforts dans ce sens. Le problème de la RFA est différent. Pourquoi s'opposet-elle à la réévaluation du Mark, mesure qui serait nécessaire à son équilibre financier? Si elle ne réévalue pas, que fera-t-elle de l'immense stock de ses monnaies de réserve, devises et or? Elle peut déclencher une vague d'inflation en Europe, rompant ainsi l'équilibre. Elle pourrait aussi utiliser ses réserves à des fins politiques ou militaires. C'est un élément supplémentaire d'inquiétude.

A la remarque de M. Micheli disant que les réserves monétaires allemandes avaient servi à soutenir le dollar et la livre, le Ministre rétorque: mais à quelles conditions politiques et économiques? M. Winiewicz est d'avis que le potentiel économique allemand fait prendre à la RFA conscience de sa puissance et qu'il peut éveiller des tendances nationalistes. L'histoire en a donné plusieurs fois la preuve. Pour la Pologne la première question qui se pose est celle de savoir pourquoi la RFA ne veut-elle pas reconnaître le statu quo? Le bourgmestre de Berlin, M. Schütz,

a fort bien compris les réalités politiques; bien qu'il ait été qualifié de traître par certains de ses compatriotes, les ouvriers et une certaine jeunesse allemande veulent même aller plus loin que lui.

2. Conférence sur la sécurité européenne.

La Pologne a salué avec satisfaction l'initiative finlandaise, prise en toute indépendance, tendant à organiser, le
cas échéant, une conférence sur la sécurité européenne sur son
territoire. Elle a par là écarté d'emblée certaines questions de
procédure qu'il eut été peut-être difficile de résoudre. La Pologne
a pris connaissance aussi avec beaucoup d'intérêt et de satisfaction de la déclaration suisse du 24 juillet. Elle est persuadée
que les pays neutres ont un rôle extrêmement important à jouer du
fait qu'ils se trouvent en dehors des blocs. Quant à la conférence,
elle devrait s'occuper des problèmes de sécurité et de collaboration économique, scientifique, culturelle et technique, l'accent
devant toutefois être mis sur la sécurité.

L'Ambassadeur Micheli a relevé que la Suisse avait suivi avec beaucoup d'attention les initiatives polonaises en faveur de la paix: le plan Rapacki, les déclarations de M. Gomulka et l'appel de Budapest. La Suisse est désireuse de voir la paix consolidée en Europe, car c'est aussi dans son intérêt. Cependant comme Etat neutre la Suisse ne se sent pas habilitée à prendre part à des discussions sur des problèmes issus de la guerre et restés sans solution jusqu'ici. En revanche elle est disposée à participer à tous travaux et discussions intéressant l'avenir du continent et notamment la consolidation de la paix. Le projet d'une conférence sur la sécurité européenne lui paraît cependant encore trop imprécis. Aucun agenda ou avant-projet d'agenda n'est connu et pourtant lui seul permettra de voir dans quel sens s'orientera la conférence. Sera-t-elle centrée sur la sécurité ou sur la coopération? Ne conviendra-t-il pas tout d'abord de faire un inventaire des menaces actuelles à la sécurité en Europe? Désire-t-on aboutir à une sécurité collective par un traité? Si oui, il se posera d'emblée la question du contrôle. C'est un problème extrêmement difficile. Malgré ces points d'interrogation la Suisse souhaite qu'une ère de sécurité s'instaure en Europe.

3. Traité de non-prolifération.

Répondant à une question du Ministre, l'Ambassadeur Micheli déclare que si la Suisse n'a pas encore signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires, c'est que le peuple suisse ne comprendrait pas qu'elle le fit alors que ses voisins directs, l'Allemagne et la France, ne l'ont pas fait. Nous devons tenir compte de cet élément psychologique vis-à-vis du peuple suisse qui est souverain et qui décide en dernier ressort des engagements internationaux. Le peuple suisse voit certainement l'intérêt du traité dans son universalité. La Suisse le signera dès qu'elle aura des indications sérieuses que l'Allemagne s'achemine vers une signature.

Pour le Ministre Jedrychowski les alliés de l'Allemagne doivent certes être intéressés à ce que celle-ci signe le traité de non-prolifération. La France seule ne le signera pas. Si la RFA ne devait pas le signer après les élections, la Pologne y verrait le signe précurseur d'une certaine tendance à l'hégémonie. La France considère que ce traité consolide le monopole des grandes puissances. Elle craint qu'une entente URSS-USA se fasse sans elle; elle suit également avec attention l'évolution du problème allemand. Des diplomates français ont déclaré que la France prendrait en considération les clauses du traité, même si elle ne le signait pas. C'est une attitude négative. Du reste on devrait s'acheminer ensuite vers un désarmement de caractère régional; il faut procéder par étapes. Le traité n'est certes pas parfait. Il conviendrait de décider d'un gel dans la fabrication des armes atomiques, puis de la liquidation des stocks et de traiter ensuite du problème des vecteurs. Aucun traité ne défend le stockage des armes ni les vecteurs. Même sans moyen de transport il est toujours possible de produire et d'utiliser des ogives atomiques.

A la question posée de savoir si une fois le traité signé par la RFA la Pologne envisagerait de susciter une conférence régionale sur le désarmement, le Ministre a répondu qu'il n'y avait pas encore réfléchi. La Finlande envisagerait une zone désatomatisée en Scandinavie. On pourrait l'envisager aussi pour les Balkans, pour le bassin méditerranéen et passer ensuite à une zone plus large. Quant au contrôle, le problème pourrait être assez facilement résolu. Les pays qui disposent de satellites sont à même d'avoir des renseignements précis sur la localisation des rampes de lancement.

Entretien du 9 septembre 1969 au Ministère des Affaires Etrangères

Du côté polonais : Le Vice-Ministre Jozef Winiewicz,

- Directeur Jozef Czyrek,

- Vice-Directeur Raczkowski.

Du côté suisse : Le Secrétaire général du Département Politique Fédéral Pierre Micheli,

- L'Ambassadeur Pascal Frochaux,
- M. Edouard Brunner (protocole).

M. Winiewicz aborde d'emblée le sujet de la conférence européenne de sécurité.

Winiewicz: Dans l'optique polonaise le double but de cette conférence serait de garantir la sécurité de tous les pays européens et de tracer pour l'avenir les grandes lignes de leur coopération. La Pologne a déjà eu des échanges de vues à ce propos, non seulement avec la Suisse mais successivement aussi avec la Finlande, l'Autriche, la Suède, les Pays-Bas et la Belgique. Par l'entremise des Ambassadeurs de Pologne à Paris et à Londres les deux capitales respectives ont également été sondées. Pour voir plus clair en ce qui concerne la prochaine phase préparatoire et l'agenda d'une telle conférence il faut attendre:

- a) les élections allemandes du 28 septembre;
- b) la consolidation de la politique étrangère du nouveau gouvernement français;
- c) la réunion du NATO de décembre prochain.

Du côté polonais on a hautement apprécié l'offre finlandaise, très largement acceptée, de tenir cette conférence à Helsinki. Par cette initiative les Finlandais ont réglé une importante question de "procédure". Les idées que je vais exposer concernant la procédure et la substance même de cette conférence ne représentent pas nécessairement celles de tous les pays socialistes. Ce sont les nôtres :

Quant aux questions de procédure.

a) La République Fédérale Allemande et la République Démocratique Allemande doivent participer à cette conférence sur un pied d'entière égalité.

Nous ne nous sommes pas heurtés sur ce point à des oppositions bien que les pays du NATO nous aient immédiatement fait remarquer que la participation de la RDA à cette conférence ne signifierait pas sa reconnaissance.

b) La Pologne ne s'attend pas à des difficultés quant à la participation des USA et du Canada. En 1964 déjà M. Rapacki, évoquant la perspective d'une telle conférence devant les Nations Unies à New York, engageait les Etats-Unis à y participer. Il y a certes eu entre deux la guerre du Vietnam, mais en dépit de cela la Pologne ne s'attend pas à des difficultés sur ce point.

Quant au fond.

La Pologne propose que cette conférence débouche sur la conclusion d'un traité cadre qui jetterait les bases d'un système européen de sécurité collective et de coopération interétatique. Ce traité pourrait s'articuler sur trois grands chapitres : Politique - Désarmement - Coopération :

1) Politique: Les grands principes de la Charte des Nations Unies comme ceux du respect de la souveraineté du droit à l'autodétermination des peuples, de la non-ingérence dans les affaires internes, de l'intégrité territoriale devraient être mentionnés à cet endroit. Ce chapitre tout naturellement reconnaîtrait les réalités géographiques et nationales européennes issues de la se-

conde guerre mondiale. On pourrait imaginer d'y inclure également un paragraphe reconnaissant ou garantissant la neutralité des Etats neutres d'Europe.

- 2) Désarmement : Le traité de non-prolifération nucléaire devrait être pris comme point de départ pour l'ouverture des négociations sur le désarmement dans le cadre de la région européenne. Il est évident que la signature de ce traité par le plus grand nombre des pays concernés faciliterait cette négociation.
- 3) Coopération: Enfin dans la troisième partie du traité on devrait pouvoir jeter les bases d'une coopération culturelle, scientifique, économique, industrielle entre tous les pays d'Europe, ce qui aiderait à surmonter les barrières qui s'érigent ou qui subsistent entre les différents ensembles politiques et économiques qui se partagent notre continent aujourd'hui. La commission économique pour l'Europe à Genève pourrait jouer un rôle important pour rapprocher les points de vues.

* * *

- M. Winiewicz voudrait encore apporter quelques précisions et faire quelques remarques sur les grandes lignes de ce projet qu'il vient d'esquisser.
- Le Ministre polonais des affaires étrangères mentionnera la conférence dans son discours devant les Nations Unies mais la Pologne ne désire pas que cette question soit discutée à New York. En effet pour Winiewicz les pays asiatiques et africains ne manifestent aucune compréhension pour les affaires européennes. Ils n'ont pas le "background" historique et politique que seuls partagent les peuples de notre continent; ils ne devraient donc pas être mêlés de quelque façon que ce soit à nos problèmes.

- Il est évident que toutes les questions en suspens ne pourront trouver une solution en une seule fois, mais il faut par la conclusion d'un traité cadre jeter les fondements des règlements futurs.
- La Pologne ne veut pas que cette conférence se transforme en une institution comme p. ex. celle des Etats américains ou africains.
- La Pologne accueille toutes les suggestions et les idées. Pour elle ce qui compte c'est que la conférence ait lieu et que son résultat soit positif.
- La Pologne ne pose pas de conditions préalables. Elle essaie de déblayer le terrain comme ce fut le cas avec l'initiative prise par M. Gomulka dans son discours du 17 mai à l'endroit de la République Fédérale Allemande.
- M. Winiewicz résume ensuite les positions exprimées par les différents pays avec lesquels la Pologne a eu des consultations au sujet de la conférence.
- La France se déclare favorable mais estime que la confiance n'a pas encore été suffisamment restaurée en Europe depuis l'année passée pour pouvoir envisager cette conférence avec suffisamment de chance de succès.
- La Belgique insiste avant tout sur les questions du désarmement; les diplomates belges ont imaginé même un plan prévoyant le maintien de l'équilibre entre les deux blocs à toutes les étapes du processus du désarmement. Ils ont également proposé d'inclure un paragraphe concernant la conclusion de traités de conciliation. Les Suédois se sont montrés assez réservés pour ce qui est de l'idée de garantie de la neutralité de certains pays qui devrait être incluse dans le document final.

M. Micheli remercie Winiewicz de son intéressant exposé dont il fera rapport au Chef du Département.

Il est indispensable d'attendre une décision des pays du NATO en décembre prochain avant de s'engager plus loin sur la voie des préparatifs de cette conférence. La Suisse a une attitude positive; elle est prête à apporter sa contribution à la sauvegarde de la paix en Europe. Ce ne sont d'ailleurs pas les petits pays comme le nôtre qui avivent les tensions ou déclenchent des guerres. Il faut aussi malheureusement constater que la confiance n'a pas été restaurée en Europe dans une mesure suffisante. Pour la rétablir le meilleur moyen est de poursuivre et multiplier les contacts comme ceux engagés entre la Pologne et la Suisse; cela pourrait aboutir à une plus large identité de vues. C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance des idées polonaises sur la structuration du traité qui pourrait être soumis à l'approbation des Etats participant à la conférence. Ces propositions seront étudiées. Nos idées en ce qui concerne les Etats neutres sont très proches de celles des Suédois. Nous avons certes un intérêt à ce que notre neutralité soit reconnue mais nous nous opposons à une garantie qui aboutirait à la dépendance de l'Etat neutre des puissances garantes. Un pays comme le nôtre veut rester maître de sa politique de neutralité en temps de paix.

* * *

M. Winiewicz voudrait encore ajouter ce qui suit :

La Pologne ne se prononcera pas en faveur de l'inclusion dans un tel traité d'un texte sur les Etats neutres qui n'aurait pas leur entière approbation. Il appartient aux neutres de décider ce qu'ils veulent voir figurer dans le traité les concernant.

Revenant sur le problème des frontières polonaises il souligne que celles-ci ont été réglées par l'accord de Potsdam et par le traité de Görlitz avec la DDR. Si la Pologne veut aujourd'hui un traité d'une même nature avec la RFA ce n'est pas pour des raisons de sécurité ou de droit international. C'est pour qu'enfin la nation allemande, aussi dans sa partie occidentale, prenne conscience des réalités issues de la guerre, qu'elle cesse de caresser de faux espoirs. Si les grandes puissances occidentales reconnaissaient la frontière sur l'Oder et la Neisse comme la France l'a déjà fait, cela aiderait certainement la République Fédérale à s'engager enfin dans cette voie.

Nous constatons avec intérêt que des voix réalistes s'élèvent aussi en Allemagne Fédérale pour amener ce pays à prendre conscience de ce qui existe en Europe.

Il n'est en effet pas raisonnable de penser qu'une des deux Allemagnes disparaîtra de si vite. Ce n'est, selon Winiewicz, que sur les bases qui seront établies lors de la conférence européenne de la sécurité que les deux Etats allemands pourront s'engager petit à petit sur la voie très longue de la réunification. Pour ce faire, ils devraient tous deux s'inspirer et prendre des exemples dans l'histoire de l'Allemagne qui a passé avant de devenir un Etat unifié par différents stades dont celui de la confédération. Winiewicz insiste encore une fois pour dire que toutes les idées qu'il a exprimées n'ont pas encore été confrontées avec celles des autres pays socialistes et que pour le moment elles ne font que refléter le point de vue polonais.

- M. Micheli reprend la parole pour souligner deux points :
- a) Après les événements de l'année dernière de Tchécoslovaquie il est indispensable qu'un degré suffisant de confiance soit rétabli en Europe pour que la conférence puisse être tenue et aboutir à un résultat positif.
- b) La Suisse est très favorable à l'idée polonaise de reprendre dans le premier chapitre du traité les principes fondamentaux qui sont à la base de la Charte des Nations Unies comme, ceux de la souveraineté des Etats, de la non-ingérence dans les affaires internes, etc.

Le Secrétaire général du Département politique fédéral

> Entretien avec le Secrétaire d'Etat au Ministère des affaires étrangères de Finlande Helsinki, le 18 septembre 1969

Mon entretien avec M. Vanamo a porté essentiellement sur le projet d'une Conférence sur la sécurité européenne et sur l'attitude du Gouvernement soviétique à l'égard de la NORDEK et de l'élargissement de la CEE.

1. Conférence sur la sécurité européenne

- M. Vanamo souligne le fait qu'en offrant l'hospitalité à la Conférence sur la sécurité européenne proposée par les Etats membres du Pacte de Varsovie, la Finlande a agi de sa propre initiative et d'une façon tout à fait indépendante. Le mémorandum finlandais contient trois idées précises qui résument la position du Gouvernement & Helsinki:
 - a) La participation des Etats-Unis et du Canada est indispensable;
 - b) La préparation de la conférence doit être faite avec grand soin, car un échec serait très fâcheux;
 - c) Aucune condition préalable ne doit être posée.

Les réactions au mémorandum finlandais ont été toutes favorables, à l'exception de celle de l'Albanie.

Je n'ai pas eu l'impression que la Finlande ait une conception arrêtée concernant l'ordre du jour de la conférence. Elle ne semble pas, pour le moment, vouloir se charger de faire la synthèse des conversations bilatérales qui devraient préparer la conférence. Pour M. Vanamo, la question de savoir si celle-ci doit plutôt régler les

suites de la guerre ou regarder vers l'avenir en cherchant à consolider la paix demeure ouverte. Selon lui, il faudrait adopter une méthode pragmatique et commencer par les petits problèmes n'offrant pas de trop grandes difficultés. Il s'agit pour le moment d'attendre le résultat des consultations entre pays de l'OTAN.

2. NORDEK et élargissement du Marché Commun

M. Vanamo m'a déclaré qu'il était impossible de dire actuellement si la NORDEK verrait jamais le jour et, dans l'affirmative, sous quelle forme. La Finlande est réticente et sceptique. Un marché nordique lui paraît trop étroit pour offrir un véritable intérêt. L'URSS a adopté une attitude neutre à l'égard du projet. Elle a beaucoup interrogé la Finlande, mais a semblé rassurée par les réponses obtenues. Elle réclamera sans doute l'égalité de traitement, comme elle l'a fait lors de l'association de la Finlande à l'ARLE. Moyennant cette concession, elle n'élèvera probablement pas d'objection à une participation éventuelle de la Finlande. La réserve d'Helsinki paraît donc plutôt être inspirée par des raisons propres à la Finlande.

En ce qui concerne le Marché Commun, l'URSS demeure méfiante. Elle est en principe contre tout groupement fermé. Elle continue à considérer la CEE comme une organisation à finalité politique, étroitement liée à l'OTAN. Elle verrait son élargissement avec suspicion. Elle s'opposerait certainement à une adhésion ou à une association de la Finlande. Ni l'une ni l'autre n'entrent d'ailleurs en ligne de compte.

Le Secrétaire général du Département politique fédéral

> Entretiens avec les hauts fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères à Stockholm le 22 septembre 1969

J'ai rencontré à Stockholm M. Jödahl, Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères, M. Ryding, suppléant du Secrétaire général, le Comte Wachtmeister, Directeur politique, son adjoint M. Giron et M. Blix, Jurisconsulte. Au cours de conversations à bâtons rompus, différents sujets ont été abordés. Je ne retiendrai ici que ce qui me paraît digne d'intérêt.

1. Intégration européenne

Comme mes entretiens faisaient immédiatement suite à la rencontre périodique des Ambassadeurs Jolles et Languetin et du Ministre Feller avec leurs partenaires suédois, nous ne nous sommes pas attardés sur l'intégration européenne qui venait d'être discutée en détail. MM. Jödahl et Wachtmeister, qui revenaient de New-York, n'avaient rien à ajouter à ce qui avait déjà été dit par M. Ryding. Celui-ci m'a précisé qu'à son avis la formule "d'achèvement, d'approfondissement puis d'élargissement" permettait à la France de retarder longtemps toute négociation. Il ne s'attend pas à un déve-loppement rapide. Pour lui, il est inutile de vouloir en dernière minute influencer la rédaction du rapport de la commission. Il confirme que dès la publication de celui-ci la Suède prendra contact avec nous pour discuter ce qu'il conviendrait d'entreprendre. Comme la décision dépendra des Gouvernements des Six et non de la commission, il pense que c'est auprès d'eux qu'il faudrait éventuellement

agir. Les Suédois m'ont paru plus calmes qu'il y a quelque temps. Ils sont moins mis sous pression qu'autrefois par leur opinion publique qui joue un grand rôle dans la politique extérieure suédoise.

2. Exportations d'armes

Comme nous, les Suédois reprennent complètement l'examen du problème de leurs exportations d'armes. Le cercle des pays auxquels ils peuvent livrer des armes sans inconvénient se rétrécit toujours davantage. Il se limite pratiquement aujourd'hui aux pays neutres et aux pays de l'Europe occidentale. La Suède aurait donc beaucoup voulu nous livrer ses armes et a regretté notre décision. Une commission royale, analogue à la Commission Max Weber, a été instituée. Sur la base de son rapport, qui n'est pas encore terminé, une nouvelle réglementation sera élaborée. Pour le moment, les Suédois se sont bornés à ajouter les petits avions de tourisme à la liste du matériel de guerre dont l'exportation est contrôlée. Cette décision a été prise après l'aventure du Comte von Rosen.

3. Conflit nigérien

Les Biafrais sont très actifs et voudraient que la Suède et les autres pays scandinaves prennent leur parti. Les Suédois s'y dérobent. Ils considèrent que leur rôle ne peut être qu'humanitaire. Ils veulent maintenir et accroître leurs secours à la population affamée du Biafra. Mais le problème politique doit être réglé au sein de l'Organisation des Etats africains et ils ne veulent pas s'en mêler.

4. Grèce

L'attitude de la Suède demeure très hostile à l'égard du régime en Grèce. L'on voudrait à Stockholm qu'il soit nettement condamné à Strasbourg. Je répète à mes interlocuteurs qu'à notre avis il ne serait pas logique de procéder à une exclusion de la Grèce avant d'avoir le rapport de la commission chargée par le Conseil de

l'Europe d'une enquête dans ce pays. Pour M. Wachtmeister, cette façon de procéder risque de durer trop longtemps. Le rapport ne sera présenté qu'à la réunion de décembre et, selon le règlement, l'on ne statuera à son sujet que trois mois après. Une suspension de la Grèce devrait intervenir dès maintenant.

5. Chine

La Chine a accrédité un nouvel ambassadeur à Stockholm. Celui-ci est bien au courant de la politique suédoise. Mais il se manifeste rarement et uniquement pour protester lorsque les Chinois de Taïwan viennent pour des affaires en Suède. Il prétend qu'en les recevant la Suède mène une politique de reconnaissance des deux Chines, ce qui est inadmissible pour Pékin. L'Ambassadeur de l'URSS à Stockholm, quant à lui, ne perd pas une occasion pour attirer l'attention du Ministère des affaires étrangères sur le danger chinois.

6. République démocratique allemande

La DDR cherche constamment à engager un processus de reconnaissance par la Suède. Elle utilise tous les moyens pour cela et voudrait en particulier élever le statut de sa délégation commerciale
en Suède. Le Ministère des affaires étrangères demeure très ferme.
Il ne veut pas se laisser entraîner car, s'il donnait le petit doigt,
il sait que le bras passerait ensuite. La DDR s'incline toujours
pour finir. La Suède ne craint pas d'utiliser un langage clair afin
d'éviter toute équivoque qui serait immédiatement utilisée par la
DDR.

7. URSS

Les indications que donnent les Suédois sur l'attitude de l'URSS à l'égard de la NORDEK et de l'élargissement du Marché Commun correspondent à celles qui m'avaient été fournies à Helsinki. Mes conversations n'ont pas apporté de lumières nouvelles sur la politique générale de l'URSS.

8. Conférence sur la sécurité européenne

L'attitude de la Suède à l'égard d'une Conférence sur la sécurité européenne est semblable à la nôtre. A Stockholm, on a relevé que la Belgique cherchait à jouer un rôle entre les pays de l'OTAN et ceux du Pacte de Varsovie. On croit que M. Harmel voudra coordonner les consultations au sein de l'OTAN et peut-être formuler des propositions.

9. Accord de non-prolifération des armes nucléaires

La Suède a signé l'accord de non-prolifération mais ne proposera sa ratification au Parlement qu'après la ratification soviétique et américaine. Elle n'est pas certaine que celles-ci interviendront dans un proche avenir.